

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 23

Artikel: Le lunch, ou du danger de ne pas savoir l'anglais
Autor: Black
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an 4 fr. —
six mois 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Saint-Médard.

La Saint-Médard jouit, comme on le sait, d'une grande notoriété au point de vue météorologique :

*Quand ie plliu à la Saint-Médard,
Plliu chiz senanné seïn cessé.*

Si le dicton est vrai, nous pouvons faire réparer les parapluies cette année, car la journée de mercredi, 8 courant, n'a laissé aucun doute sur son caractère pluvieux.

Le plus piquant est que cette année la Saint-Médard tombait sur le jour des *Quatre-Temps*.

Je ne m'étais jamais enquis sérieusement de ce que signifiaient les Quatre-Temps ; je savais seulement que dans nos campagnes on comptait d'après ces jours-là sur des alternatives de pluie, de soleil, de grêle ou de neige. Je suis allé aux informations et j'ai appris que les Quatre-Temps n'ont pas la moindre prétention à indiquer l'état de l'atmosphère. Ce sont des jours de jeûne imposés par l'Eglise catholique quatre fois par année.

Les Quatre-Temps sont les mercredis qui suivent les Cendres, la Pentecôte, le 14 Septembre et le 13 Décembre. Vous en savez maintenant plus que moi au matin de la Saint-Médard 1881.

S. C.

Aux intéressants renseignements qui précèdent, et qu'un de nos collaborateurs a bien voulu nous communiquer, nous nous permettons d'ajouter les suivants :

Les proverbes de la Saint-Médard sont nés de l'observation séculaire des hommes qui ont remarqué, ce que la science a depuis constaté, qu'en nos climats, c'est pendant les mois de mai et de juin, qu'il tombe la plus grande quantité de pluie. Mais d'après un travail basé sur le tableau météorologique de l'Observatoire de Paris, il résulte que, pour une période de 33 ans, le proverbe ne s'est pas réalisé complètement une seule fois, c'est à dire que s'il a plu le 8 juin, la pluie n'a pas continué pendant 40 jours consécutifs. Les deux plus mauvaises années, 1830 et 1841, ont compté, la première 32 jours d'averses consécutives, la seconde 27, à la suite d'une Saint-Médard pluvieuse.

En outre la moyenne des jours de pluie et des jours de beau temps, après la date du 8 Juin, est restée sensiblement la même, qu'il ait plu ce jour là ou que le temps soit resté beau. Pendant cette période de trente-trois ans, il n'a plu que dix-huit

fois le jour de la Saint-Médard, et le total des jours de pluie pour les trente-trois années pendant la quarantaine suivante s'est élevé à 323, soit la moyenne dix-huit par an. Les quinze fois qu'il n'a pas plu, le nombre des jours sans pluie s'est élevé à 254, soit dix-sept par an.

En résumé, ou peut donc dire que les chances de pluie et de beau temps à l'époque de Saint-Médard sont entre elles comme les nombres 18 à 17, soit à peu près égales.

Le lunch, ou du danger de ne pas savoir l'anglais.

Au moment où la belle saison va ramener les courses de montagne, les excursions, le récit de l'aventure suivante prend un véritable regain d'actualité. Si elle n'a pas le don d'amuser mes lecteurs, elle aura tout au moins le mérite de leur éviter de tomber dans le même piège que les quatre malheureux héros de cette odyssee.

C'était donc à peu près à cette époque, l'année dernière. Quatre bons amis, — au nombre desquels se trouvait votre serviteur, — célibataires, et disons-le tout de suite, légèrement portés vers les jouissances de la table, avaient décidé de profiter du premier beau dimanche pour se dégourdir les jambes en allant faire un bon dîner dans un des nombreux hôtels de montagne du Canton.

Après mûre délibération, l'hôtel des X^{***}, dont l'excellente table d'hôte avait été fort appréciée l'année précédente par un des nôtres, fut voté avec acclamations. Rendez-vous fut donc pris pour le dimanche suivant, au premier train, afin de pouvoir faire tout à son aise les trois heures de montée et arriver à l'hôtel juste pour l'heure du vermouth.

Le dimanche fixé, le temps était superbe ; aussi les deux premières heures de montée se firent elles sans s'en apercevoir. Le magnifique spectacle des Alpes éclairées par le soleil levant, l'air frais du matin, le gazouillement des oiseaux et surtout la perspective d'un excellent dîner nous mettaient tous de joyeuse humeur. A onze heures, la chaleur cependant commençait à devenir diablement forte et l'estomac tirait atrocement. Tout à coup, au détour de la route, l'hôtel des X^{***} apparaît se détachant clair et hospitalier sur le

vert sombre des grands arbres de son parc. A cet aspect enchanteur, fatigue, chaleur tout disparaît, et il ne nous reste plus que l'impression d'un immense appétit que nous allons pouvoir satisfaire.

Le vermouth pris sur la véranda aux sons d'une excellente musique de la ville de Z... en excursion comme nous, ne fait qu'augmenter ces bonnes dispositions ; aussi quand on nous annonce que la table est servie, passons-nous à la salle à manger avec enthousiasme.

Très-belle, cette salle à manger avec ses grandes fenêtres ouvrant sur le jardin, haute, bien aérée, une de ces salles où l'on doit pouvoir manger des heures sans s'en apercevoir. A la grande table en fer à cheval, sont déjà assis les pensionnaires de la maison, beaucoup de dames, anglaises pour la plupart, quelques messieurs âgés. Chose curieuse, ces dames dînent en chapeaux, quelques unes ont leurs livres d'église à côté d'elles. C'est peut-être l'usage à la montagne. Le dîner commence, nous nous préparons à y faire honneur ; nouvel étonnement. Pas de potage. Mode anglaise peut-être ? Enfin, nous nous rattrapons sur la suite.

1^{er} service. Petits pâtés à la viande. Nous usons plus que modérément de ce plat vulgaire et nourrissant.

2^{me} service. Côtelettes et petits pois, ou pour mieux dire, petites côtelettes et pois. Nous continuons à nous ménager pour les choses plus fines. Un des nôtres reprend cependant des côtelettes en souriant d'un air narquois. Nous lui demandons des explications sur cet acte de lèse-gastronomie ; il refuse d'en donner.

3^{me} service. Fraises de bois,..... à cet aspect, nous nous regardons consternés ; nous avons faim, horriblement faim et déjà le dessert !... Quelqu'un de nous hasarde que dans les grands dîners le dessert se sert quelques fois au milieu ; nous n'avons pas confiance et avons raison, car cette dernière espérance nous est enlevée par la sortie des dames en chapeaux, qui, leur livre d'église sous le bras, se rendent au service de l'après midi.

Affamés, furieux, nous demandons l'addition qu'un sommelier se hâte de nous apporter d'un air aimable.

4 Lunchs fr. 10.
2 Bouteilles Maçon 4.
fr. 14.

Nous n'avons rien à dire sur le prix, ce n'est pas cher, mais nous demandons très sèchement des explications sur le mot « lunch » que nous ne comprenons pas davantage que le bizarre menu que l'on vient de nous servir. On nous répond que « lunch » signifie *second déjeuner*, que le dîner dont on nous donne le menu à faire venir l'eau à la bouche, a lieu à six heures, sur la demande des pensionnaires de l'établissement.

N'ayant rien à répondre nous nous regardons navrés ; puis, furieux, nous reprenons le chemin de

le plaine, et arrivons juste à temps à la station, pour pouvoir, avant le départ du train, nous faire servir des sandwiches confectionnés avec un beurre douteux et qui cependant nous semblent le dernier mot de la cuisine moderne.

Une fois dans le train, celui qui a repris des côtelettes, a le courage de nous dire qu'ayant entendu parler de « lunch » dans les corridors de l'hôtel, et voyant les Anglaises garder leurs chapeaux, il s'était douté de quelque chose.

Cet avis tardif, est accueilli avec le plus profond mépris, ce qui, du reste, n'a pas l'air de le toucher beaucoup.

Moralité à tirer de tout ceci : Dans ce temps d'anglomanie à outrance, se munir d'un dictionnaire français-anglais pour faire ses courses de montagne, et ne pas confondre lunch avec . . . indigestion.

BLACK.

Nos premières sociétés de tir.

De tout temps l'adresse aux armes de tir a été en honneur dans notre pays, et dans la plupart des villes il s'était formé des sociétés qui avaient pour but de s'exercer au tir. Pour ce qui concerne Lausanne, par exemple, la plus ancienne mention connue d'une société de tir dans cette ville est de l'an 1378 année où le conseil accorda au prieur de la confrérie des arbalétriers 2 setiers de vin qui coûtèrent 10 sols. Cette confrérie ou société paraît s'être fondée alors. Il y avait aussi des sociétés d'archers et plus tard, quand les armes à feu furent répandues, des sociétés de coulevriniers.

En 1384, le conseil de Lausanne accorda à la même confrérie 2 francs, valant 32 sols.

En 1406, les arbalétriers de Lausanne se rendent à un tir de Fribourg ; le conseil leur donne 40 sols.

En 1431, lors de leur tir annuel pour le prix, on donne aux archers deux tonneaux de vin coûtant 11 sols. Ce tir avait lieu un dimanche dans le courant de l'été.

C'est en 1466 qu'on trouve la première mention d'une société de coulevriniers. Le conseil dépensa 12 florins pour lui faire des chaussures aux coulevriniers de la ville.

En 1471, le conseil accorda aux coulevriniers un pré à Vidy, pour leur pension. Sur le produit de ce pré, ils devaient se fournir de chaussures rouges et blanches.

Le nombre des archers et arbalétriers alla diminuant, tandis que les coulevriniers prirent de plus en plus d'importance.

(E. Chavannes. — *Manuels du conseil de Lausanne.*)

Un de nos abonnés faisant l'inventaire d'un mobilier a trouvé ce curieux manuscrit qui montre combien les croyances superstitieuses sont encore enracinées dans nos campagnes :